

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2012

Présents : Didier GUILLAUME - Jean-Yves PILLIER - Alain DAVASE - Catherine CLEMOT - Dominique BILLY - Michel COULETEL - Gabriel HUBERT - Martine BEAUMONT - Caroline ROBINEAU.

Absents : Christian CUSSONNEAU et Gilles FOULON.

BUDGET PRINCIPAL :

► Compte de gestion et compte administratif 2011

Le compte de gestion, dressé par le receveur municipal, ainsi que le compte administratif, arrêté par Monsieur le Maire, ont été approuvés à l'unanimité. Ils font ressortir les résultats suivants :

... en section de fonctionnement : excédent de clôture de 274 520,79 euros,

... en section d'investissement : déficit de clôture de 120 397,87 euros,

soit un excédent global de : 154 122,92 euros.

► Affectation du résultat de fonctionnement 2011

Compte-tenu du besoin de financement de la section d'investissement s'élevant à 120 397,87 € et des restes à réaliser sur les investissements 2011 pour 10 990 €, il a été décidé d'affecter 131 387,87 euros du résultat de fonctionnement 2011 en section d'investissement 2012, le solde du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011, à savoir 143 132,92 euros, étant reporté en section de fonctionnement du budget de l'exercice 2012.

► Budget primitif 2012

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif de l'exercice 2012 qui s'équilibre, en dépenses et recettes, pour une somme de 531 871 € en section de fonctionnement et 332 639,16 € en section d'investissement.

► Taux de la fiscalité locale 2012

Le Conseil Municipal a reconduit les taux d'imposition ainsi qu'ils suivent pour l'année 2012 :

- 16,70 % pour la taxe d'habitation,
- 13,35 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 36,30 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 20,54 % au titre de la Cotisation Foncière des Entreprises.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

► Compte de gestion et compte administratif 2011

Le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2011 ont été approuvés à la majorité (abstention de M. HUBERT). Ils font ressortir un excédent global de clôture de 58 149,74 euros.

► Budget primitif 2012

Le budget de l'exercice 2012 qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de 58 149,74 euros pour la seule section de fonctionnement, a été adopté à la majorité (abstention de M. HUBERT).